

Caractéristiques de qualité ARTP

Dans le texte ci-après, les désignations masculines s'appliquent aux hommes et aux femmes.

Compétence sociale

a) Communication

Le réflexothérapeute

- sait écouter activement et conduire un entretien professionnel à différents niveaux.
- traite avec attention ce qui lui est confié dans la relation thérapeutique.
- est à même de faire face aux conflits et de les gérer.
- échange intensément avec les autres thérapeutes.
- est ouvert à la collaboration interdisciplinaire.

b) Capacité de perception

Le réflexothérapeute

- fait preuve d'empathie.
- perçoit de manière différenciée les situations actuelles du patient, les estime et agit de manière adéquate.
- accompagne le patient dans les situations de crise et le dirige, si nécessaire, vers le bon service spécialisé.

c) Accompagnement

Le réflexothérapeute

- accompagne et soutient le patient qui le souhaite dans le processus de changement.

Compétence propre

Le réflexothérapeute

- dispose d'une expérience professionnelle étendue.
- connaît ses limites et en tient compte dans son action.
- dispose d'une perception différenciée de lui-même et d'une autoestimation réaliste.
- résiste au stress.

Compétence professionnelle

Le réflexothérapeute

- observe le secret professionnel.
- dispose de connaissances de base approfondies fondées sur sa profession médicale de base. Il ne pose pas de diagnostics médicaux.
- a suivi une formation dans un établissement d'apprentissage H. Marquardt et se perfectionne régulièrement.
- peut appliquer de manière systématique ses connaissances.
- accompagne les patients en tenant compte des ressources et des processus.
- donne des informations au patient dans le domaine de la promotion de la santé.
- encourage le sens de la responsabilité du patient et l'aide à prendre conscience de sa santé.
- tient une documentation pertinente et la conserve conformément à la législation.
- se conforme à la charte et aux principes déontologiques et observe les caractéristiques de qualité de l'ARTP, école H. Marquardt.

Management

Le réflexothérapeute

- dispose de locaux de thérapie qui garantissent l'hygiène, la sécurité et le bien-être du patient et préserve sa sphère intime.
- tient une documentation complète qui peut être présentée en tout temps, sous réserve de la protection des données.
- tient compte, dans l'établissement des factures, des directives de l'association et des caisses-maladie.

Adopté par l'assemblée générale du 13 avril 2000